

COMITE DE GESTION / CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2014
COMPTE RENDU

Etaient présents:

- Isabelle SMITH-NAURA, Présidente
- Mélanie KENGEN, Vice-Présidente
- Claire FLEURY, Trésorier
- Lyazid FOURAR, Vice trésorier
- Sandrine FERON, Secrétaire
- Caroline CHAVERON, Représentante titulaire des Parents d'Elèves
- Fabienne NICOLLIER, Représentante titulaire des Parents d'Elèves
- Natasa GORANCIC-BARRIER, Représentante titulaire des Parents d'Elèves
- Eric DAUDE, Représentant suppléant des Parents d'Elèves
- Caroline SCHMITT, Attachée de Coopération pour le Français
- Jean-Pierre FAOU, Proviseur
- Guy RAPP, Directeur de l'Ecole Primaire
- Pascale DUTHOY, Directrice Administrative et Financière
- Arnaud BERGES, Représentant titulaire des Enseignants

Etaient excusés :

- Augusto PICCAGLI, Représentant suppléant des Parents d'Elèves
- Emmanuel BATUT, Représentant titulaire des Parents d'Elèves
- Max CLAUDET, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- Pascal CHAZOT, Représentant des Français de l'Etranger
- Laurent BIECHE, Représentant titulaire des Enseignants
- Ana AMAYA, Représentante titulaire des Non Enseignants

Les membres du Comité de Gestion et du Conseil d'Administration se sont réunis conjointement, les sujets abordés étant pour l'essentiel identiques, permettant ainsi un débat unique. Les votes ont été séparés : d'abord Comité de Gestion, puis Conseil d'Administration.

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

- 1) Validation du compte financier 2013
- 2) Questions diverses :
 - Bilan des impayés

La séance est ouverte à 18 heures 30, le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

1. Validation du compte financier 2013

Les tableaux explicatifs du budget compte financier 2013 sont présentés à l'assemblée.

Délibération : Le compte financier de l'exercice 2013 tel que présenté en annexe de la présente délibération est adopté.

Vote du CG : 4 POUR (Unanimité des votants)

Vote du CA : 7 POUR (Unanimité des votants)

La délibération est adoptée.

2. Durées d'amortissement

NS

Les durées d'amortissement des biens sont fixées comme suit :

- Immobilier : 15 ans
- Mobilier : 8 ans
- Gros équipement : 8 ans
- Splits : 5 ans
- Matériel informatique et logiciels : 3 ans

Délibération : Les Comité de Gestion et Conseil d'Administration valident les durées d'amortissement ci-dessus

Vote CG : 4 voix pour (unanimité des votants)

Vote CA : 7 voix pour (unanimité des votants)

La délibération est adoptée.

3. Questions diverses :

a) Bilan des impayés

- Une famille sera convoquée pour mettre au point un échéancier.
- Une ambassade n'a effectué aucun paiement au cours de l'année. La dette totale s'élève à 53 505 euros. De nombreux rappels ont été effectués, sans résultat à ce jour. La représentante du poste diplomatique va informer la chancellerie et reviendra vers le CA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

La secrétaire

Sandrine FERON



La Présidente

Isabelle SMITH-NAURA

